

REUNION DE COMITE DIRECTEUR (Visio)

LE JEUDI 7 MAI 2020

Présents : Joël PINEAU – Philippe LEBLOND – Jacques LEFEVRE – Frédéric LEGAL – Denis VAUPRE - Pascal DREAN – Jean François DENEUX -Thérèse SCHIMD – Fabrice MANDIN – Hédi ROMDANE – Léa PINEAU – Arnaud GENDRY – Hélène TURAN – Marie Claire DOUET – Sylvie HELLARD – Pierre AUTRET – Gaëlla BOHN – Isabelle POCHET – Frédéric DABIN – Guy COCHARD – Patricia ROUSSEAU

Assistent : Bernard LEZE (Pdt 53) Stéphanie CAZAL – Christophe BODIN – Géraldine TABART

Excusés : Anne DAR COURT LEZAT (Pdte 85) – Valérie BOSSIS – Nicole BONNAUD – Micheline LUTIAU – Jacques CHARDONNEAU

Accueil : Joël PINEAU

Joël, remercie les membres d'avoir répondu à son invitation par visio et espère que le confinement se déroule bien pour tout le monde.

La ligue a pris un abonnement à Zoom pour permettre faire autant de réunions que l'on souhaite.

Il rappelle que deux réunions de bureau se sont déjà déroulées en visio et les comptes rendus ont été transmis aux membres.

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur le confinement et déconfinement
- Réouverture de la Maison des Sports
- Activités sportives et suivi des athlètes
- Subventions PSF/PST
- Rénovation du système informatique FFN
- Elections Régionales et départementales
- Questions et infos diverses

Point sur le Confinement et le déconfinement/ Réouverture de la Maison des Sports

Maison des sports :

Réouverture très progressive le 11 mai ; elle restera fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Les espaces collectifs et salles de réunion ne sont pas disponibles.

Chaque structure est responsable des ses salariés. L'employeur devra fournir le matériel nécessaire pour la reprise.

Les salariés de la ligue sont au chômage partiel à 50 % et continueront le télétravail jusque début juin, reprise qui sera progressive, pour la permanence de la ligue ce qui reste à confirmer.
Une réunion en visio avec les salariés aura lieu tous les lundis et vendredis.

Pascal DREAN (Dept 44) : Stéphanie est au chômage jusqu'au 31 mai ; reprise en télétravail.
Pas d'infos quant aux clubs, mis à part le club de Couëron qui pourrait reprendre ses activités en janvier 2021.

Jean François DENEUX (Dept 49) :

La piscine de Noyant n'ouvre pas.

Angers : ouverture possible pour les nageurs d'Angers

Cholet : la piscine est réparée, les sportifs n'ont pas nagé depuis début janvier. Pas d'infos quant à la reprise.

Saumur : profite du confinement pour faire une vidange.

Bernard LEZE (Dept 53) :

Laval à fait une demande à la Municipalité pour s'entraîner en bassin extérieur début. La Municipalité envisage une reprise début juin par groupe de 8 (pas de douche, pas de sanitaire).

Denis VAUPRE (Dept 72) :

A priori réouverture des piscines à la mi-juillet.

Activités sportives et suivi des athlètes

Toutes les compétitions quelques soit le niveau sont toutes annulées.

Natation artistique

M.C DOUET : pour les athlètes de haut niveau il y a un soutien très régulier comme des vidéos liées à l'entraînement, des entretiens téléphoniques.....

Marie Claire est régulièrement au téléphone avec Annabelle.

CNAHN : 7 réinscriptions – 7 en attente et 11 nouvelles demandes.

Un nouvel entraîneur a été recruté.

Le calendrier Interrégional est bien avancé, et Isabelle et Marie Claire travaillent sur le calendrier régional.

Réunion avec les entraîneurs en sept après les inscriptions pour adapter le programme en fonction des catégories d'âge.

Pas de Classement National des Clubs pour cette année.

Natation Sportive

Frédéric LEGAL doit réunir la commission sportive le 15 mai (en visio)

Seront invités à la commission 2 personnes par département et les 2 entraîneurs des CAF ;

Lorsque les dates des Championnats d'Europe et du Monde seront arrêtées, nous pourrons définir les dates des championnats nationaux. Infos à venir la semaine prochaine.

Les clubs qui avaient postulé cette année pour une organisation nationale, sera reportée sur 2020/2021

Natation estivale : Arnaud GENDRY et Guy COCHARD

Aucun club ne sait quant à la réouverture des piscines.

Peut-être faire un regroupement à caractère régional (fin août)

Concerne la réforme de la licence : la saison débutera du 1^{er} septembre au 31 août ; cette année cela court jusqu'au 15 septembre.

Les clubs ont été avertis de l'annulation de la Coupe de France et du Critérium national.

Water polo

Hédi ROMDANE : aucune visibilité, le 31 juillet tout sera clôturé.

Hédi a une réunion visio quant à adapter une nouvelle formule pour les N3, d'autres réunions auront lieu pour finaliser.

Accord de l'interrégion pour le remboursement de 600 € car pas de frais d'arbitrage aux différents clubs de N3

Maitres : Patricia ROUSSEAU

RAS

PSF / PST

Le dépôt des différentes demandes a été reporté au 31 mai via le compte asso ; Ces demandes doivent être en corrélation avec le PSF ;

Afin d'aider les structures fédérales, la FFN a établi un guide méthodologique (pratique) que vous pouvez télécharger sur le site de la Ligue.

Pour les demandes de subventions PST (Projet Sportif Territorial) qui concerne les Emplois, JAN, et les équipements.

Concernant les dossiers d'aide à l'emploi : La ligue a reçu 3 dossiers : Allonnes – Nantes Natation – Club Léo Lagrange Nantes. La Ligue a émis un avis avant envoi à la D.R.

En parallèle, nous avons reçu un mail du CROS nous demandant de prioriser ces dossiers ; sachant que la D.R. à reçu 100 demandes et 50 seront honorées. Joël se rapprochera des présidents départementaux avant d'établir un classement des dossiers.

J'apprends A Nager : Christophe BODIN, à ce jour nous sommes dans l'inconnu, des textes doivent sortir prochainement.

Aisance Aquatique : L'info n'est pas relayée pour les institutions pour l'instant cela reste en attente.

PSF/ANS 2020

L'Agence nationale du Sport, les membres de la commission fédérale PSF ont décidé de repousser la date de dépôt des dossiers de demande de subvention.

Nous avons jusqu'au 31 mai 2020 pour déposer les différents dossiers via Compte Asso.

La FFN souhaite que l'on mette en place une commission régionale afin d'instruire les dossiers départementaux par l'intermédiaire d'une plate-forme « logiciel OSIRIS ».

Joël va se pencher sur le sujet pour créer cette commission qui ne devra pas dépasser 2 ou 3 membres.

Christophe, explique que le PSF Régional doit être en déclinaison avec les départements.

Nous devons mettre en commun des actions il serait judicieux de développer les actions suivantes :

- Développement des activités aquatique en milieu naturel
- Officiel
- Aide à la formation en lien avec l'ETD : demander aux clubs leurs besoin et les faisant remonter aux départements et à la ligue pour une action commune.
- Violences et dérives sexuelle, et discrimination

L'enveloppe ANS pour la FFN est 1.1 k€

Joël demande à chaque Président départemental de s'exprimer sur le sujet :

Département 44 : Pascal DREAN

Mettre en place l'action : Formation Des officiels

Développement de l'eau libre

Département 49 : Jean François DENEUX

Mettre en place la formation des officiels

Action sur la discrimination et les violences et dérives sexuelles

Département 53 : Bernard LEZE

Les élections départementales approchent, et la plupart des élus ne se représentent pas. Il a beaucoup de mal à motiver ses troupes.

Joël propose de se déplacer en Mayenne pour discuter de l'orientation du département.

Département 72 : Denis VAUPRE

Beaucoup de projets sont en cours suite à la création du bassin de 50 m. Il est envisagé de recruter une secrétaire, et 1 voire 2 entraîneurs.

Rénovation du système informatique de la FFN

Pour rappel : l'audit a révélé les limites du système informatique FFN et que le logiciel arrive à saturation de ses capacités.

Cette refonte a un coût, et une évaluation a été établie par la FFN qui serait compris entre 1.5 et 2 millions d'Euros. La FFN essaie de trouver des solutions adaptées, comment pourra-t-on amortir ce coût en faisant participer les différents utilisateurs.

Celle retenue à ce jour serait une participation sur les engagements à hauteur de 0.35 centimes/engagements (tous niveaux de compétitions confondus)

Pierre AUTRET demande si les 0.35 € seraient sur 1 année ou sur la durée de l'Olympiade.

Joël PINEAU confirme que c'est sur la durée de l'Olympiade.

Les Présidents départementaux font part de leur inquiétude et attendent les propositions qui vont être faites.

Elections Régionale et Départementale.

Joël demande que chaque président de se positionner quant à la prochaine Olympiade ; il souhaite que chaque département puisse être représenté au niveau du futur CODIR régional.

Département 72 : Denis VAUPRE

Denis se représente, il a déjà sollicité deux personnes qui pourrait se présenter au niveau régional mais celles-ci sont réticentes.

Département 49 : Jean François DENEUX :

Jean François a remplacé Fabrice MANDIN pour lui permettre de souffler. Il ne sait pas encore avec certitude les intentions de Fabrice ; mais toute l'équipe en place repart pour un prochain mandat départemental.

Les responsabilités de chacun restent à définir.

Le département 49 est bien représenté au niveau de la Ligue avec Guy COCHARD, Arnaud GENDRY, Karim TOUATI, Fabrice MANDIN et Philippe LEBLOND.

Une réunion doit se tenir pour aborder les élections.

Philippe LEBLOND, pourrait ne pas se représenter au département et à la ligue.

Département 44 : Pascal DREAN

Pascal repartirait pour un autre mandat départemental ; le département est bien représenté à la ligue, un certain nombre de membres pensent se représenter.

Malgré que la Loire Atlantique soit le plus important département en termes de licenciés Pascal a toujours eu du mal à composer son CODIR. Il souhaite que celui-ci soit le plus représentatif possible.

Département 53 : Bernard LEZE

Bernard quant à lui, ne se représentera pas, son successeur serait Jean Christophe ROLLAND et devrait également se présenter à la ligue.

Elections Régionale : 28 novembre 2020 à Château Gontier.

Elections FFN :

Joël annonce que s'il repart pour un 2^{ème} mandat au niveau FFN, ce sera sur la liste des Gilles SEZIONALE avec lequel il doit prochainement échanger

Elections Régionales

Joël envisage également de se représenter au niveau régional.

Il aura plus d'information quant au maintien de la date de notre AG, un CODIR FFN doit se tenir dans les prochains jours.

Comment doit-on organiser notre AG ?

Même format que les années précédentes : CODIR le matin et élection en après-midi

A.G. sur toute la journée ?

Comme annoncé lors de l'A.G. à Antigny, la remise des récompenses se fera sous une autre forme et à un autre moment.

Divers :

Nous avons reçu un courrier de la Maison des Sports :

- Ils sont dans l'attente des annonces gouvernementales pour la réouverture, ceci-dit, chaque discipline sera responsable de ses résidents.
- L'ensemble du courrier est stocké à la poste : nous aurons plus d'infos ultérieurement.

- Téléphonie/internet : Suite au changement d'opérateur, la maison des sports a fait une économie, afin de compenser le trop perçu du début de l'exercice 2020, la redevance « téléphonie - internet » de la période mai/juin ne sera pas prélevée.
- *Budget de l'Association de Gestion et répartition des dépenses entre les résidents : Malgré la fermeture du bâtiment, les frais nous incombant et répartis collectivement par le biais des redevances (contrats de maintenance, assurance, télésurveillance, ...) continuent de courir. Le budget 2020 pourrait être impacté par quelques baisses de charges (consommation de fluides, salaires et charges ...) dont nous ne prendrons connaissance qu'à réception progressive des factures, mais également par des charges nouvelles liées au plan de déconfinement et aux mesures qui s'en suivront. Nous étudierons attentivement la situation et prendrons, le cas échéant, des décisions au bénéfice de tous.*

Candidatures C.A.F. / CNAHN

CAF : Christophe comptabilise 27 candidatures pour les 2 CAF (Nantes- Angers) avec une capacité d'accueil de 12 sportifs par CAF.

CNAHN : nous n'avons pas d'info concernant les candidatures reçues pour le CNAHN : se rapprocher d'Annabelle

A l'heure actuelle nous nous posons des questions quant aux différentes aides financières ; institutions, FFN.... Joël, se demande comment la ligue pourra supporter les frais inhérents à ces structures, si les aides venaient à diminuer voire disparaître ; il va falloir anticiper sur le sujet afin de trouver des solutions pour ne pas perdre nos sportifs de haut niveau.

Jean François DENEUX : Angers Nat Synchro : le club à de grosses difficultés financières.

Segré : bonne nouvelle, agrandissement de la piscine pour un bassin de 25 x 15 (6 couloirs)

Christophe BODIN : Une réunion en visio doit se dérouler avec les différents acteurs quant au déroulement de la certification des B.F.

Joël envisage de mettre en place une réunion du CODIR Régional en visio le jeudi 7 mai de 18 h à 20 h afin d'appréhender la reprise.

Fin de la réunion 12 h 00.

Géraldine TABART
Secrétaire de Séance

Joël PINEAU
Président